

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **31 (1989)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

De l'ancien sur le forum d'Avenches

Martin BOSSERT — Michel FUCHS

«Afin qu'antique source encor nous désaltère»

Paul Cariage

De longue date, le forum d'Avenches a servi de carrière aux bâtisseurs. Le XIX^e siècle fut le plus meurtrier, époque où l'exploitation de la pierre calcaire rivalisait de destruction avec la chasse au trésor. Ce n'est pas le lieu ici de rendre compte dans le détail de toutes les interventions connues dans la zone du forum. Chaque chapitre abordé ci-dessous ne fournira qu'un premier état de la question. Au fur et à mesure de l'avance de nos travaux, nous nous sommes aperçus à quel point il serait nécessaire d'approfondir l'étude, de pratiquer surtout des fouilles de contrôle, sinon systématiques. Nous nous sommes dès lors limités à débrouiller l'écheveau des informations anciennes pour faciliter l'approche des chercheurs futurs*.

* Ce travail n'aurait pu voir le jour sans le soutien de M. Hans Bögli, conservateur, ni l'aide précieuse de M^{mes} Madeleine Aubert pour les dessins et Dominique Tuor-Clerc pour la documentation et la composition des catalogues, de M. Claude Rapin pour la mise en forme des tableaux, de M^{me} Rosario Gonzalez, secrétaire, ni non plus les conseils de M^{me} Regula Frei-Stolba sur les questions épigraphiques, ceux de M. Philippe Bridel sur les questions architecturales et ceux de M. Pierre-Yves Favez des Archives cantonales vaudoises, sans oublier les contributions de MM. Daniel Castella et Franz Koenig. Qu'ils trouvent ici nos plus vifs remerciements.

¹ Pour faciliter le discours, nous parlerons de nord, sud, est et ouest plutôt que de nord-ouest, sud-est, nord-est et sud-ouest, sauf en cas de nécessité. Les plans de 1842-45 et les registres du cadastre d'Avenches depuis 1863 sont conservés dans les archives du Registre foncier de la ville — nous profitons de l'occasion pour remercier M^{me} Catherine Aeschlimann, conservatrice, qui nous en a permis et facilité l'accès, et accordé la possibilité de reproduire les folios désirés —. Par commodité, nous avons choisi de respecter le plan 1970 (pl. 4) pour la désignation des lieux-dits; il ne faut pas oublier cependant que leurs graphies autant que leurs emplacements ont varié au cours du temps, en particulier pour le lieu-dit «Près de Prilaz»: dans le registre du cadastre d'Avenches de 1808 (ACV, GD 33/1-2), le lieu-dit est noté «en Prilaz»; dans le registre et les plans du cadastre de 1842-45 (ACV, GD 33/4-5 et GB 33/a, cf. pl. 2), la région est divisée en «Es Près de Prillaz» du côté ouest, «Aux Près de Prillaz» du côté est, et apparaît le lieu-dit «Au Péruet» du côté nord; les registres postérieurs

1. Les quartiers du forum

En 1886, Hercule Gérard Fornerod, ancien préfet du district d'Avenches, acquiert la parcelle 1742 du cadastre d'Avenches, au lieu-dit «Près de Prilaz» (cf. pl. 2)¹. En décembre 1889, il fait «défoncer une trentaine de perches (90 m env.)»² sur son terrain, autrement dit, il en sonde la surface dans toute sa longueur nord-sud. Les découvertes qu'il y fait — «quelques médailles des plus oxydées, quelques beaux fragments de petites corniches, en marbre blanc, un fragment d'inscription, puis quantité de petits échantillons de marbre de couleurs différentes» — l'incitent à renouveler ses fouilles en hiver 1890-91. Entre-temps, dans le courant de l'année 1890, la moitié est de la parcelle 3070, qui fait directement suite au nord de la parcelle 1742, devient propriété de Marie Fornerod, sœur de G. Fornerod (et non son épouse: cf. pl. 3). Ce dernier pratique alors «une tranchée d'environ 200 mètres de longueur, débutant à peu près vis-à-vis du chemin des Mottes et se prolongeant jusque vers l'emplacement de la Schola des Nautae» (cf. pl. 5.2), soit partant de l'actuelle route cantonale (qui respecte à peu près l'ancien tracé de la «grande route» Avenches-Berne) au nord du terrain de sa sœur, pour aboutir au sud, selon

reprindront ces dénominations. Les lieux-dits portés sur le plan 1970 doivent beaucoup à Auguste Justin Rosset, l'auteur des plans 1888, 1905 et 1910 (pl. 1.4, 5.1 et 5.2); connu comme agriculteur et architecte dans le Livre d'Or des familles vaudoises, il est né à Avenches le 10.7.1839 et mort le 8.11.1918; les archives communales le mentionnent sous draineur, commissaire draineur et instructeur, conseiller communal entre 1862 et 1882 et entre 1905 et 1918 — renseignements fournis par M. Yoland Gottraux, archiviste communal, que nous remercions —; pendant plus de 50 ans, A. Rosset a suivi et relevé la plupart des fouilles faites sur le site d'Aventicum; à sa mort, sa famille a brûlé ses archives.

² Jomini 1891, 40; toutes les citations qui suivent sont tirées du même article, p. 40-41; cf. la notice «Waadt» dans la chronique archéologique IAS 2, 1891, 494-95.